



**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Commission départementale des risques naturels majeurs

DDT du Cantal : Séverine LAGARRIGUE  
13 Janvier 2023



**ORAGES.** L'est du Cantal a été épargné par les intempéries qui se sont abattues sur une partie de l'Auvergne ce week-end. PHOTO D'ILLUSTRATION STÉPHANIE PARA

# Ordre du jour de la commission

- Le dossier de transmission d'information aux maires ( TIM): déclinaison communale du dossier départemental des risques majeurs.
- Le DICRIM: document d'information communal sur les risques majeurs : rappels réglementaires , présentation du document type et des possibilités de financements
- Les plans communaux de sauvegarde : État des lieux et évolutions réglementaires
- Les démarches de prévention des risques naturels : bilan 2022 et perspectives 2023

# Le plan communal de sauvegarde

Dans le département du Cantal :

- 60 communes concernées
- 59 plans réalisés au 31/12/22
- Courriers en 2023 pour les communes dont le plan doit être révisé.



# Le plan communal de sauvegarde

## Nouvelle réglementation



Loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels (LOI MATRAS) : articles L. 731-3 (PCS) et L. 731-4 (PICS) du code la sécurité intérieure

Le décret n°2022-907 du 20 juin 2022 relatif au plan communal et intercommunal de sauvegarde et modifiant le code de la sécurité intérieure articles R. 731-1 à R. 731-8 du code de la sécurité intérieure

# Le plan communal de sauvegarde

**AVANT** 


Loi du 13 août 2004

---

PPI approuvés

---

PPRN prévisibles approuvés

**AUJOURD'HUI** 

Loi du 25 novembre 2021

---

*PPI approuvés*

---

**PPRN ou miniers prévisibles prescrits ou approuvés**

---

**Territoires à risque important d'inondation**

---

**Territoires reconnus par voie réglementaire exposés à risque volcanique ou cyclonique**

---

**Zones de sismicité (de niveaux 3 à 5)**

---

**Forêts classées ou réputées particulièrement exposées au risque d'incendie**

Nombre de communes pour le Cantal : 60

# Le plan intercommunal de sauvegarde



PICS obligatoire lorsqu'une commune membre à l'obligation de réaliser un PCS.

**Le PICS ne se substitue plus aux PCS !**

*PICS : outil de coordination et d'accompagnement à la gestion de crise*

*Le pouvoir de police administrative toujours au maire même en cas d'appui de l'EPCI*

Les 9 EPCI cantaliens ont obligation de réaliser un PICS

# Le plan communal de sauvegarde et le plan intercommunal de sauvegarde

Suivi, mise à jour

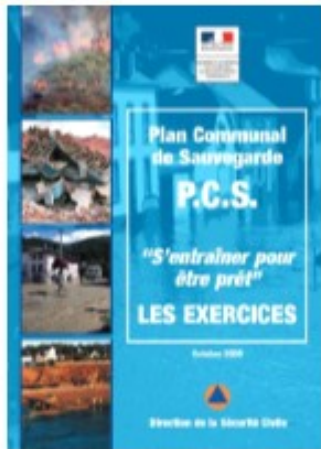
**Révision tous les 5 ans**

**Le PCS ne doit pas rester figé dans le temps !**

- La commune se l'approprie
- La commune maintient son caractère opérationnel en le testant, en le mettant à jour et en le révisant
- Information cyclique des conseils élus

*La mise en place d'une organisation de gestion d'un événement de sécurité civile s'intègre dans une démarche globale de gestion des risques,  
Objectif : développement d'une culture de sécurité.*

# Le plan communal de sauvegarde et le plan intercommunal de sauvegarde



**Exercice obligatoire tous  
les 5 ans minimum**

Un décret du 8 décembre 2022 définit les modalités d'organisation des exercices, il détaille :

- les mesures relatives à leur élaboration,
- les modalités concernant la participation de la population,
- les mesures relatives à l'élaboration du retour d'expérience.



# Les Cat Nat dans le Cantal en 2022

9 dossiers déposés pour la sécheresse réhydratation des sols

1 dossier pour le mouvement de terrain ( réexamen d'un dossier antérieur)

- 2 communes ont été reconnues : Reilhac et Aurillac
- Les autres dossiers sont en cours d'instruction par la mission catastrophes naturelles du ministère de l'intérieur et de l'outre mer.

# Les études risques naturels

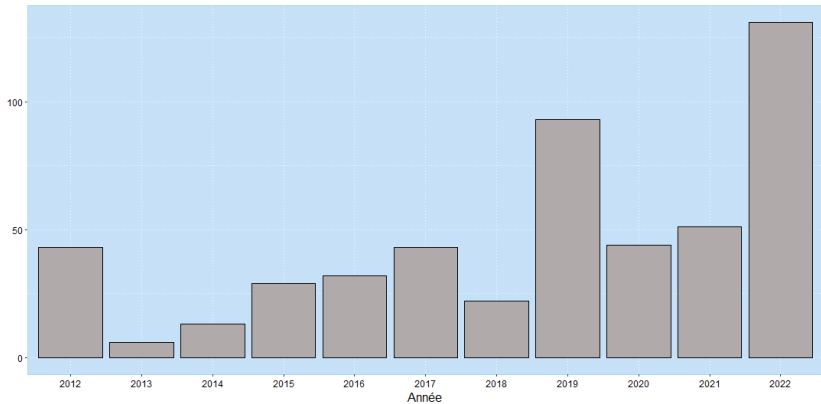
- Les études achevées en 2022
  - La mise à jour du dossier départemental des risques majeurs et élaboration des dossiers de transmission de l'information aux maires
  - L'étude de caractérisation de l'aléa inondation à Condat
- Les études qui vont se poursuivre en 2023:
  - L'étude de caractérisation de l'aléa inondation à Saint-Martin-Valmeroux
  - L'étude de caractérisation de l'aléa avalanche sur le massif cantalien
  - Le plan de prévention multi-risques sur la commune de Vic-sur-Cère
  - L'étude hydrologique inter-départementale sur l'Alagnon
  - La révision du plan de prévention du risque inondation Ander
- Les études qui vont débuter en 2023 :
  - La révision des plans de prévention du risque inondation Alagnon sur l'ensemble du bassin-versant

# Les études et travaux des collectivités

- Les travaux achevés en 2022
  - Travaux imposés par le plan de prévention des risques mouvement de terrain de Thiézac
- Les études et travaux qui vont se poursuivre en 2023 :
  - Programme d'Études Préalable du bassin du Lot et programme d'action de prévention des inondations du Lot ( SmLCm)
- Bilan des mesures de prévention, protection et sauvegarde imposées par un plan de prévention du risque naturels approuvés :
  - 105 mesures identifiées
  - Seules deux collectivités sont en responsabilité sur cette obligation

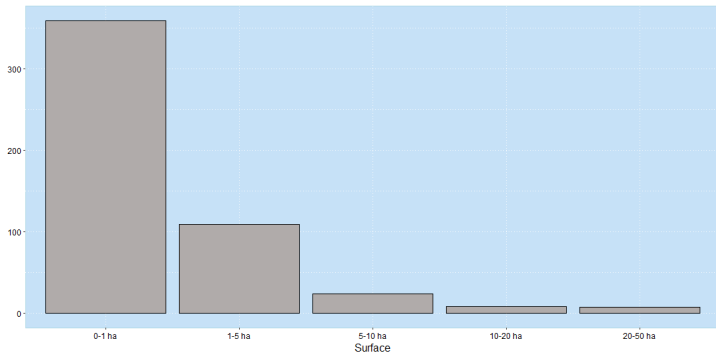
# Les phénomènes feu de forêt face aux évolutions climatiques

Nombre de feux par an  
2012-2022



- Révision de l'arrêté préfectoral permanent réglementant l'usage des feux
- Révision du plan départemental de protection des forêts contre les incendies

Nombre de feux par catégorie de surface  
Période 2012-2022



- 1<sup>er</sup> trimestre 2023 : rédaction du projet de PDPFCI et de l'arrêté
- Avril 2023 : validation par la sous-commission feux de forêt de la CCDSA
- Juin 2023 : approbation du PDPFCI

Merci de votre attention